



Règlement intérieur

Le présent règlement intérieur est destiné à préciser le fonctionnement de l'association SkyPoker 37. Il a été approuvé en réunion de bureau le 15/11/24 et s'applique à tous les membres de l'association. Le présent règlement est remis à l'ensemble des membres et est annexé aux statuts de l'association. Il est affiché dans les locaux de l'association.

Article 1 : Qualité de membre de l'association

L'acquisition de la qualité de membre de l'association est subordonnée à une démarche d'adhésion volontaire.

Article 2 : Perte de la qualité de membre

La qualité de membres se perd par :

- Démission (par courrier), décès.
- Exclusion : L'exclusion peut être prononcée par les membres du bureau, en réunion, pour motif grave ou après avoir reçu plusieurs avertissements par l'un des membres du bureau.

Un avertissement pourra être adressé à tout membre du club dans ces cas :

- injures ou violences envers un autre joueur
- comportements déplacés (sexisme, racisme, discrimination)
- triche dans le jeu ou vol au sein du club ou lors d'un tournoi extérieur.

Article 3 : Assemblées générales

- L'assemblée générale ordinaire

Elle est convoquée à chaque fin de saison (juin ou septembre).

Chaque membre a droit à une voix lors des votes.

Les votes se font à main levée.

Le vote par procuration est autorisé.

La validité des délibérations de l'assemblée générale ordinaire n'est soumise à aucune condition de quorum.

Les délibérations de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité simple des votes exprimés.

- L'assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire ne pourra valablement délibérer que si au moins 50 % des adhérents sont présents ou représentés. Aucun quorum n'est requis sur seconde convocation,

Les délibérations de l'assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité des deux tiers.

Article 4 : Activités

Le club se réunit tous les mercredis de 19h à 00h00, et la partie débute à 20h précises. Une entrée tardive dans le tournoi peut se faire jusqu'à la première pause. Le jeu suit les règles affichées du R.O.P.T.A.

Les WC du haut seront fermés et réservés aux PMR (la clé sera remise sur demande). Au cours de l'année, le club peut organiser des manifestations (tournois, animations dans un bar ...), la participation de tous à leur préparation et à leur organisation est la bienvenue.

Article 5 : Informations

Les informations relatives à la vie du club (tournois, inscription, manifestation, assemblée générale ...) sont disponibles sur la page Facebook SkyPoker37 ou affichées au club.

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement intérieur (signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »)